

FONDS GLENAT POUR LE PATRIMOINE ET LA CREATION

Comptes Annuels

Exercice : 01/01/2025 au 31/12/2025

37 RUE SERVAN BP 177 38008 GRENOBLE CEDEX

Code SIRET : 79400334300017 - APE : 9499Z

Table des matières

Bilan Actif	4
Bilan Passif	5
Compte de résultat (en liste)	6
Compte de résultat (suite).....	7
Créances et dettes	14
Produits à recevoir.....	15
Charges et produits constatés d'avance.....	16
Charges à payer.....	17
Ventilation du chiffre d'affaires	18
Immobilisations	19
Amortissements.....	20
Provisions	21
Variation des fonds propres.....	22
Engagements financiers donnés	23
Engagements financiers reçus.....	24
Honoraires des commissaires aux comptes	25

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

BILAN ACTIF

	2025			2024
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
Frais d'établissement (I)				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, droits, valeurs similaires	10 320	2 782	7 538	
Immobilisations incorp. en cours, avances et acomptes	19 610	3 159	16 451	
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	29 930	5 942	23 988	
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 694 977	3 909	1 691 067	
Autres immobilisations corporelles				1 680 274
Immobilisations corp. en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
<i>Total immobilisations corporelles</i>	1 694 977	3 909	1 691 067	1 680 274
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<i>Total immobilisations financières</i>				
TOTAL II	1 724 907	9 851	1 715 056	1 680 274
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en cours	1 349	569	780	1 137
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	11 681		11 681	6 293
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	5 000		5 000	10 080
Charges constatées d'avance	3 055		3 055	3 464
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	40 719		40 719	21 579
TOTAL III	61 804	569	61 235	42 554
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	1 786 710	10 419	1 776 291	1 722 828

BILAN PASSIF

	2025	2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	1 283 383	1 176 877
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice		
<i>Total situation nette</i>	<i>1 283 383</i>	<i>1 176 877</i>
Fonds propres consommables	298 779	288 752
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<i>Total autres fonds associatifs</i>	<i>298 779</i>	<i>288 752</i>
TOTAL I	1 582 162	1 465 629
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL II		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL III		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	73 696	170 892
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	98 236	73 884
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	22 166	12 370
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	30	53
Produits constatés d'avance		
TOTAL IV	194 129	257 199
Ecart de conversion et différences d'évaluation Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	1 776 291	1 722 828

COMPTE DE RESULTAT

	2025	2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services	71 125	45 485
Ventes de biens		99
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	71 125	45 386
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs	191 467	145 581
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	191 467	145 581
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	90	179
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	262 682	191 245
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		827
Variation de stock	(211)	133
Autres achats et charges externes	163 888	133 893
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	6 616	4 148
Salaires	60 427	34 948
Cotisations sociales	24 487	13 947
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	6 678	749
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	69	45
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	261 953	188 689
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	729	2 555
PRODUITS FINANCIERS :		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	658	100
Reprises sur provisions et dépréciations		
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et instruments de trésorerie		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III)	658	100
CHARGES FINANCIERES :		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	1 387	2 593
Différences négatives de change		63
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL CHARGES FINANCIERES (IV)	1 387	2 655
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	(729)	(2 555)
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)		

COMPTE DE RESULTAT (Suite)

	2025	2024
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	263 340	191 345
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	263 340	191 345
EXCEDENT OU DEFICIT		

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	2025	2024
Produits		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
Charges		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		

EXERCICE DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

CHIFFRES CLES

Durée de l'exercice : 12 mois

Total du bilan : 1 776 291 €

Résultat avant répartition : 0 €

Les notes et les tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels de la société FONDS GLENAT POUR LE PATRIMOINE ET LA CREATION.

Le fonds de dotation ne faisant pas appel à la générosité du public, il ne nous semble pas pertinent d'inclure dans l'annexe un compte de résultat par origine et par destination (CROD), tel que défini à l'article 432-2 du règlement ANC n°2018-06, ainsi qu'un compte d'emploi annuel des ressources (CER) collectées auprès du public conformément à la loi n°91-772 du 7 août 1991 défini à l'article 432-17 ANC n°2018-06.

Pour rappel, l'objet social et les principales activités du FONDS GLENAT POUR LE PATRIMOINE ET LA CREATION sont :

- La mise en valeur du patrimoine artistique, gastronomique et cynégétique, l'acquisition d'œuvres à caractère patrimonial ou l'acceptation de dons, donations et legs d'œuvres visant à enrichir la collection existante ;
- La valorisation de la collection par des prêts ou dons à des institutions publiques ou reconnues d'utilité publique, ainsi que des prêts ponctuels à des institutions privées dont c'est l'objet, dans le cadre de la valorisation de la collection ;

- Des actions de valorisation et d'animation du patrimoine notamment par l'organisation de manifestations culturelles et artistiques au sein du couvent Sainte-Cécile (expositions, concerts, conférences, dîners caritatifs...);
- Des actions de transmission grâce aux activités pédagogiques et de médiation menées notamment auprès des jeunes publics et toutes opérations s'y rapportant.

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Néant.

EVENEMENTS POST-CLOTURE

Compte tenu des perspectives d'activité, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la continuité d'exploitation

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les postes d'actif et de passif du bilan ainsi que les postes de charges et de produits au compte de résultat sont inscrits sans compensation.

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément à la réglementation en vigueur résultant :

- Du règlement n°2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général en tenant compte de ses règlements ultérieurs modificatifs lorsque ces derniers sont applicables à l'entité.
- Du règlement n° 2018-06 de l'ANC du 5 décembre 2018 et de ses règlements modificatifs ultérieurs lorsqu'applicable à l'entité, relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif et abrogeant le règlement n°1999-01 du 16 février 1999 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations.
- Du règlement ANC 2022-06 du 4 novembre 2022.

CHANGEMENTS DE METHODES COMPTABLES

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

La première application du règlement ANC N°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers constitue un changement de réglementation comptable au sens de l'article 122-1 du PCG.

Les modalités de mise en œuvre incluant les modalités particulières de première application, figurent à l'article 27 du règlement. En particulier, les dispositions du règlement ANC N°2022-06 s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

Ce changement de méthode n'a pas eu d'impact sur les comptes de l'exercice 2025.

Les principales méthodes utilisées sont décrites ci-après.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition qui correspond au prix d'achat et aux frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, en fonction de leur durée de vie prévue.

Agencements et aménagements divers : entre 5 et 8 ans

Matériels et outillages industriels : entre 5 et 8 ans

Mobilier et matériel de bureau : entre 3 et 8 ans

Matériel de transport : entre 3 et 5 ans

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

Les titres de participation ainsi que les autres titres immobilisés ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, hors frais d'acquisition.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition.

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances sont dépréciées par voie de provision afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

PROVISIONS REGLEMENTEES

Les provisions réglementées figurant au bilan représentent la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant les modalités énoncés ci-avant.

La contrepartie des provisions réglementées est comptabilisée en charges exceptionnelles, au poste "Dotations aux provisions réglementées - Amortissements dérogatoires".

DONS PERCUS

Les dons perçus non affectables à une manifestation sont comptabilisés en fonds propres (apport sans droit de reprise), conformément aux prescriptions légales et réglementaires applicables.

Le montant des dons comptabilisés en apport sans droit de reprise s'élève à 106 505 € en 2025, dont 96 905 € ont été affectés au remboursement de l'emprunt et 9 600 € à l'achat d'œuvres d'art.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Le fonds de dotation a décidé de ne pas valoriser les contributions volontaires en nature, le bénévolat correspondant exclusivement au temps des membres du conseil d'administration bénévoles.

ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an	N-1
Actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1) (2)				
Autres immobilisations financières				
<i>Total actif immobilisé</i>				
Actif circulant				
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients	11 681	11 681		6 293
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				80
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et versements assimilés				
Divers				
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers	5 000	5 000		10 000
<i>Total actif circulant</i>	<i>16 681</i>	<i>16 681</i>		<i>16 373</i>
Charges constatées d'avance	3 055	3 055		3 464
TOTAL DES CREANCES	19 737	19 737		19 837
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés				

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans	N-1
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit					
- à un an maximum					170 892
- à + de un an	73 696	73 696			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs et comptes rattachés	98 236	98 236			73 884
Personnel et comptes rattachés	9 154	9 154			5 364
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 808	6 808			3 033
Impôts sur les bénéfices					
Taxe sur la valeur ajoutée					
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et assimilés	6 204	6 204			3 973
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupe et associés (2)					
Autres dettes	30	30			53
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES	194 129	194 129			257 199
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		97 415			
(2) Montant des emprunts et dettes dus aux associés					

PRODUITS À RECEVOIR

Produits à recevoir	2025	2024
Immobilisations financières		
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
<i>Total immobilisations financières</i>		
Créances		
Créances clients et comptes rattachés	6 901	4 449
Autres créances	5 000	10 000
<i>Total créances</i>	11 901	14 449
Disponibilités et divers		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
<i>Total disponibilités et divers</i>		
Autres		
<i>Total autres</i>		
TOTAL	11 901	14 449

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Nature des charges	2025	2024
Charges d'exploitation :		
Charges diverses	2 503	2 834
Adhésions et abonnements	460	465
Chèques déjeuner		120
Téléphone	92	45
<i>Total charges d'exploitation</i>	<i>3 055</i>	<i>3 464</i>
Charges financières :		
<i>Total charges financières</i>		
Charges exceptionnelles :		
<i>Total charges exceptionnelles</i>		
TOTAL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	3 055	3 464
Comparatif BILAN (Bilan Actif : 2050 rubrique CH)	3 055	3 464

Nature des produits	2025	2024
Produits d'exploitation :		
<i>Total produits d'exploitation</i>		
Produits financiers :		
<i>Total produits financiers</i>		
Produits exceptionnels :		
<i>Total produits exceptionnels</i>		
TOTAL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		
Comparatif BILAN (Bilan Passif : 2051 rubrique EB)		
TOTAL DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	3 055	3 464

CHARGES A PAYER

Nature des charges	2025	2024
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	220	509
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
<i>Total dettes financières</i>	<i>220</i>	<i>509</i>
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 850	14 674
Dettes fiscales et sociales	17 507	10 410
<i>Total dettes d'exploitation</i>	<i>38 357</i>	<i>25 084</i>
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		28
<i>Total dettes diverses</i>		<i>28</i>
Autres		
<i>Total autres dettes</i>		
TOTAL	38 577	25 622

Catégorie d'activités	2025	2024	Variation (%)
Ventes de livres			
Ventes diverses		99	-100,00%
Autres (expositions, ateliers, locations)	67 391	42 953	56,89%
Commissions	3 735	2 433	53,51%
TOTAL	71 126	45 485	56,37%
Cette information est-elle complète ?			

© Regnology - Tableau annexe

IMMOBILISATIONS

	Valeur brute début 2025	Augmentations	
		Réévaluations courant 2025	Acquisitions courant 2025
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			29 210
Autres postes d'immobilisations incorporelles	720		
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	720		29 210
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions :			
- Constructions sur sol propre			
- Constructions sur sol d'autrui			
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres immobilisations corporelles :			
- Installations générales, agencements, aménagements divers			
- Matériel de transport			
- Matériel de bureau et mobilier informatique	8 045		2 081
- Emballages récupérables et divers	1 678 413		9 600
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes			
<i>Total immobilisations corporelles</i>	1 686 458		11 681
Immobilisations financières			
Participations			
Autres titres immobilisés			
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille			
Prêts et autres immobilisations financières			
<i>Total immobilisations financières</i>			
TOTAL GENERAL	1 687 178		40 891

	Diminutions		Valeur brute fin 2025	Valeur d'origine
	Virements courant 2025	Cessions courant 2025		
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			29 930	
<i>Total immobilisations incorporelles</i>			29 930	
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et amgt des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles :				
- Installations générales, agencements et amgt divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		3 162	6 964	
- Emballages récupérables et divers			1 688 013	
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
<i>Total immobilisations corporelles</i>		3 162	1 694 977	
Immobilisations financières				
Participations				
Autres titres immobilisés				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Prêts et autres immobilisations financières				
<i>Total immobilisations financières</i>				
TOTAL GENERAL		3 162	1 724 907	

© Regnology - Tableau annexe

AMORTISSEMENTS

Immobilisations amortissables	Montant début 2025	Augmentations	Diminutions	Montant fin 2025
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, de recherche et de dév.				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	720	5 222		5 942
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	720	5 222		5 942
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions :				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Inst générales, agcemnts et améngmt des const.				
Installations techniques, matériel et outillage indust.				
Autres immobilisations corporelles :				
- Installations générales, agencements, amén. divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 184	887	3 162	3 909
- Emballages récupérables et divers				
<i>Total immobilisations corporelles</i>	6 184	887	3 162	3 909
TOTAL GENERAL	6 904	6 109	3 162	9 851

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mvt net des amortisse- ments à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissements							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
<i>Total immobilisations incorporelles</i>							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions :							
- Constructions sur sol propre							
- Constructions sur sol d'autrui							
- Inst gén., agcemnts et améngmt des const.							
Inst techniques, matériels et outillages							
Autres immobilisations corporelles							
- Inst gén., agcemnt et améngmt divers							
- Matériel de transport							
- Matériel de bureau et informatique mobilier							
- Emballages récupérables et divers							
<i>Total immobilisations corporelles</i>							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GENERAL							
TOTAL GENERAL non ventilé							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Montant début 2025	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant fin 2025
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

PROVISIONS

Nature des provisions	Montant au début 2025	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions :			Montant à la fin 2025
			Utilisées au cours de l'ex	Non Utilisées au cours de l'ex	Reprises de l'exercice	
Provisions réglementées						
Provisions pour reconstitution des gisements						
Provisions pour investissement						
Provisions pour hausse des prix						
Amortissements dérogatoires						
<i>Dont majorations exceptionnelles de 30%</i>						
Provisions pour prêts d'installation						
Autres provisions réglementées						
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES						
Provisions pour risques et charges						
Provisions pour litiges						
Provisions pour garanties données aux clients						
Provisions pour pertes sur marchés à terme						
Provisions pour amendes et pénalités						
Provisions pour pertes de change						
<i>Sous total provisions pour risques</i>						
Provisions pour pensions et obligations similaires						
Provisions pour impôts						
Provisions pour renouvellement des immobilisations						
Provisions pour gros entretien et grandes révisions						
Prov. pour charges soc. et fisc. sur congés à payer						
<i>Sous total provisions pour charges</i>						
Autres provisions pour risques et charges						
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES						
Provisions pour dépréciation						
Sur immobilisations incorporelles						
Sur immobilisations corporelles						
Sur immobilisations de titres mis en équivalence						
Sur immobilisations de titres de participation						
Sur autres immobilisations financières						
<i>Sous total sur immobilisations</i>						
Sur stocks et en-cours		569				569
Sur comptes clients						
Autres provisions dépréciations						
TOTAL PROVISIONS POUR DEPRECIATION		569				569
TOTAL GENERAL		569				569
Dont dotations et reprises d'exploitation		569				
Dont dotations et reprises financières						
Dont dotations et reprises exceptionnelles						
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice						

VARIATION DES FONDS PROPRES

	A L'OUVERTURE	AFFECTATION DU RESULTAT	AUGMENTATION	DIMINUTION OU CONSOMMATION	A LA CLOTURE
Fonds propres sans droit de reprise	1 176 877		106 506		1 283 383
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice					
Situation nette	1 176 877		106 506		1 283 383
Fonds propres consommables	288 752		201 495	191 467	298 779
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	1 465 629		308 001	191 467	1 582 162

Engagements reçus	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Entreprises liées	Autres
Cautions solidaires	73 000					73 000
TOTAL	73 000					73 000

TOTAL GENERAL	73 000					73 000
---------------	--------	--	--	--	--	--------

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Catégories	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Honoraires dans le cadre de la certification des comptes annuels	1 450	
Autres honoraires		
TOTAL	1 450	

FONDS GLENAT POUR LE PATRIMOINE ET LA CREATION

Siège social : 37 rue Servan
38000 GRENOBLE
Immatriculation n°381-2013-1
Siren 794 003 343

RAPPORT D'ACTIVITE de l'exercice 2025

Mesdames, Messieurs les membres du Conseil d'Administration,

Nous vous avons réunis en Conseil, conformément aux dispositions de la loi et des statuts de notre Fonds de dotation, à l'effet de vous demander d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Préambule

En préambule, nous vous rappelons que le Fonds Glénat pour le Patrimoine et la Création a pour objet :

- La mise en valeur du patrimoine artistique, gastronomique et cynégétique, l'acquisition d'œuvres à caractère patrimonial ou l'acceptation de dons, donations et legs d'œuvres visant à enrichir la collection existante ;
- La valorisation de la collection par des prêts ou dons à des institutions publiques ou reconnues d'utilité publique, ainsi que des prêts ponctuels à des institutions privées dont c'est l'objet, dans le cadre de la valorisation de la collection ;
- Des actions de valorisation et d'animation du patrimoine notamment par l'organisation de manifestations culturelles et artistiques au sein du couvent Sainte-Cécile (expositions, concerts, conférences, dîners caritatifs...) ;
- Des actions de transmission grâce aux activités pédagogiques et de médiation, menées notamment auprès des jeunes publics et toutes opérations s'y rapportant.

Fonctionnement interne du Fonds

En date du 22 juin 2023, le Conseil d'Administration et le Comité Consultatif ont été renouvelés. A la suite de la démission de deux membres du comité d'experts consultatif, deux nouveaux membres ont été nommés le 10 octobre 2024 pour la durée restante du mandat de leur prédécesseur, soit jusqu'au Conseil d'Administration appelé à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Les membres du Conseil d'Administration, nommés pour une durée de cinq ans, soit jusqu'au Conseil d'Administration appelé à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027 sont : Monsieur Jacques GLENAT, Madame Marion CORVELER, Madame Charlotte MOORE, Monsieur Nicolas GLENAT, et Madame Karen ACOCA.

Les membres du Comité d'Experts Consultatif, nommés jusqu'au Conseil d'Administration appelé à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 sont : Messieurs Philippe Lamotte, Jean Guibal, Jean-François Heim, Jean-Michel Moriceau, Olivier Cogne, Sébastien Gokalp.

Activité du Fonds de dotation

Lors de cet exercice, les revenus d'exploitation du Fonds se sont élevés à 71 215 € se décomposant notamment en :

- 3 735 € de commissions perçues sur la vente de marchandises opérée par un tiers,
- 67 390 € de recettes provenant des expositions organisées par le Fonds (entrées, ateliers, privatisations, locations...)
- 90 € de produits de gestion courante

Les charges d'exploitation s'élèvent à 261 953 €, correspondant à des charges externes dépensées dans le cadre des différentes manifestations organisées par le Fonds, ainsi qu'à des salaires pour un montant de 60 427 euros et des charges sociales pour un montant de 24 487 euros.

Il est à noter qu'au titre de l'exercice 2025, le fonds a reçu 305 000 € de dons (dont 10 000€ de promesse de dons datant de 2024), et 5 000 € de promesse de dons répartis ainsi :

- Le montant des dons comptabilisés en apport dans droit de reprise s'élève à 98 505 €, dont 96 905 € ont été affectés au remboursement de l'emprunt, et 1 600 € à l'achat d'œuvres d'art.
- Le montant des dons comptabilisés en dotation consommable est de 201 495 €

La quote-part de dotation consommable affectée au compte de résultat est de 191 467 €.

Le Fonds est doté depuis septembre 2021 d'une collaboratrice en charge des collections et des expositions, et depuis 2025 d'une collaboratrice chargée du développement.

Progrès réalisés et difficultés rencontrées

Sur la fréquentation, le couvent Sainte-Cécile enregistre une progression de 71 %. Cette performance est principalement due au décalage des dates de la grande exposition vs les dates de 2024 (ouverture de la grande exposition début décembre) et au développement de la programmation avec l'exposition Loustal.

Le Fonds Glénat a confirmé sa position d'interlocuteur de qualité d'acteurs muséaux et institutionnels :

- exposition Loustal avec le musée des Beaux-Arts de Chambéry ;
- exposition Mickey, programmation et dispositif de communication communs avec le musée de Grenoble ;
- Obtention de prêts d'œuvres auprès du Petit Palais et du musée des Arts décoratifs ;
- Re conduite d'ateliers jeunes publics avec le réseau des médiathèques de la métropole de Grenoble.

Le Fonds Glénat est satisfait de la montée en compétences de la chargée des expositions et des collections. Une évolution pour devenir responsable des expositions est probable.

Malgré de belles réussites en termes de développement de la programmation fait au public et de reconnaissance, le Fonds Glénat rencontre cependant des difficultés sur le développement de ressources financières par le mécénat et le partenariat – dans un contexte économique général peu propice aux opportunités - malgré le recrutement d'une collaboratrice arrivée en mai 2025.

Evènements importants survenus au cours de l'exercice écoulé et depuis la clôture de celui-ci

- Poursuite des collaborations avec les musées : Hache avec le musée dauphinois, location de la collection à la Fondation Bemberg à Toulouse, location de l'exposition Mickey à la Maison de la Culture d'Amiens, négociation en cours avec le musée Panasonic de Tokyo pour une exposition des gravures de Rembrandt en 2029 ou 2030.
- Anticipation de la programmation sur 3 ans :
- Octobre 2026 – février 2027 : Encordés, dans les pas des guides pionniers
- Mars - septembre 2027 : Ji Young Demol-Park
- Octobre 2027 – février 2028 : A la table de Robert Doisneau
- Mars - septembre 2028 : exposition mer
- Octobre 2028 – février 2029 : Chartreuse en collaboration avec le musée des Beaux-Arts de Chambéry

Compte tenu des perspectives d'activité, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la continuité d'exploitation.

Résultat

L'exercice écoulé se traduit par un bénéfice net comptable nul conformément à la réglementation en vigueur.

Liste des personnes morales bénéficiaires des redistributions au titre de l'exercice 2025

Néant.

Ressources de source étrangère

En 2025, Le fonds de dotation n'a pas bénéficié de dons de sociétés étrangères.

Liste des libéralités reçues au titre de l'exercice 2025

CAISSE D'EPARGNE RHONE-ALPES	15 000 €
GLENAT EDITIONS	270 000 €
HACHETTE LIVRE	10 000 €
CANON	5 000 €
SOCIETE VICAT	5 000 €
TOTAL	305 000 €

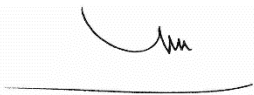
Présentation des comptes annuels

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement de ces documents sont conformes à la réglementation en vigueur.

Les Commissaires aux Comptes relatent dans leur rapport sur les comptes annuels, l'accomplissement de leur mission.

Le Bureau



**RAPPORT DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025**

**FONDS GLENAT POUR LE PATRIMOINE
ET LA CREATION**

Siège social : 37 RUE SERVAN

38000 GRENOBLE

IMMATRICULATION N°381-2013-1

SIREN 794 003 343

FONDS GLENAT POUR LE PATRIMOINE ET LA CREATION

Rapport du commissaire aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2025

SOMMAIRE

	Pages
Rapport sur les comptes annuels	1 et 3
Comptes sociaux	4 à 25



Aux membres du Conseil d'administration,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du FONDS GLENAT POUR LE PATRIMOINE ET LA CREATION relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FONDS GLENAT POUR LE PATRIMOINE ET LA CREATION à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Changements de méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels concernant la première application du règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du bureau et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés au Conseil d'administration.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du FONDS GLENAT POUR LE PATRIMOINE ET LA CREATION à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle

Fait à Meylan, le 28 mai 2026

ANSEMBLE ECA
Représenté par **Renaud THIEULOUY**
Commissaire aux comptes

FONDS GLENAT POUR LE PATRIMOINE ET

BILAN ACTIF

	2025			2024
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
Frais d'établissement (I)				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, droits, valeurs similaires	10 320	2 782	7 538	
Immobilisations incorp. en cours, avances et acomptes	19 610	3 159	16 451	
Total immobilisations incorporelles	29 930	5 942	23 988	
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 694 977	3 909	1 691 067	
Autres immobilisations corporelles				1 680 274
Immobilisations corp. en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Total immobilisations corporelles	1 694 977	3 909	1 691 067	1 680 274
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total immobilisations financières				
TOTAL II	1 724 907	9 851	1 715 056	1 680 274
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en cours	1 349	569	780	1 137
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	11 681		11 681	6 293
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	5 000		5 000	10 080
Charges constatées d'avance	3 055		3 055	3 464
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	40 719		40 719	21 579
TOTAL III	61 804	569	61 235	42 554
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	1 788 710	10 419	1 776 291	1 722 828

BILAN PASSIF

	2025	2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	1 283 383	1 176 877
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice		
<i>Total situation nette</i>	1 283 383	1 176 877
Fonds propres consommables	298 779	288 752
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<i>Total autres fonds associatifs</i>	298 779	288 752
TOTAL I	1 582 162	1 465 629
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL II		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL III		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	73 696	170 892
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	98 236	73 884
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	22 166	12 370
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	30	53
Produits constatés d'avance		
TOTAL IV	194 129	257 199
Ecart de conversion et différences d'évaluation Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	1 776 291	1 722 828

COMPTE DE RESULTAT

	2023	2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services	71 125	45 485
Ventes de biens		99
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	71 125	45 386
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs	191 467	145 581
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	191 467	145 581
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	90	179
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	262 682	191 245
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		827
Variation de stock	(211)	133
Autres achats et charges externes	163 888	133 893
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	6 616	4 148
Salaires	60 427	34 948
Cotisations sociales	24 487	13 947
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	6 678	749
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	69	45
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	261 953	188 689
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	729	2 555
PRODUITS FINANCIERS :		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	658	100
Reprises sur provisions et dépréciations		
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et instruments de trésorerie		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III)	658	100
CHARGES FINANCIERES :		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	1 387	2 593
Différences négatives de change		63
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL CHARGES FINANCIERES (IV)	1 387	2 655
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	(729)	(2 555)
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)		

FONDS GLENAT POUR LE PATRIMOINE ET

COMPTE DE RESULTAT (Suite)

	2025	2024
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	263 340	191 345
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	263 340	191 345
EXCEDENT OU DEFICIT		

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	2025	2024
Produits		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
Charges		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		

EXERCICE DU 01/01/2025 AU 31/12/2025**CHIFFRES CLES**

Durée de l'exercice : 12 mois

Total du bilan : 1 776 291 €

Résultat avant répartition : 0 €

Les notes et les tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels de la société FONDS GLENAT POUR LE PATRIMOINE ET LA CREATION.

Le fonds de dotation ne faisant pas appel à la générosité du public, il ne nous semble pas pertinent d'inclure dans l'annexe un compte de résultat par origine et par destination (CROD), tel que défini à l'article 432-2 du règlement ANC n°2018-06, ainsi qu'un compte d'emploi annuel des ressources (CER) collectées auprès du public conformément à la loi n°91-772 du 7 août 1991 défini à l'article 432-17 ANC n°2018-06.

Pour rappel, l'objet social et les principales activités du FONDS GLENAT POUR LE PATRIMOINE ET LA CREATION sont :

- La mise en valeur du patrimoine artistique, gastronomique et cynégétique, l'acquisition d'œuvres à caractère patrimonial ou l'acceptation de dons, donations et legs d'œuvres visant à enrichir la collection existante ;
- La valorisation de la collection par des prêts ou dons à des institutions publiques ou reconnues d'utilité publique, ainsi que des prêts ponctuels à des institutions privées dont c'est l'objet, dans le cadre de la valorisation de la collection ;

- Des actions de valorisation et d'animation du patrimoine notamment par l'organisation de manifestations culturelles et artistiques au sein du couvent Sainte-Cécile (expositions, concerts, conférences, dîners caritatifs...);
- Des actions de transmission grâce aux activités pédagogiques et de médiation menées notamment auprès des jeunes publics et toutes opérations s'y rapportant.

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Néant.

EVENEMENTS POST-CLOTURE

Compte tenu des perspectives d'activité, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la continuité d'exploitation

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les postes d'actif et de passif du bilan ainsi que les postes de charges et de produits au compte de résultat sont inscrits sans compensation.

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément à la réglementation en vigueur résultant :

- Du règlement n°2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général en tenant compte de ses règlements ultérieurs modificatifs lorsque ces derniers sont applicables à l'entité.
- Du règlement n° 2018-06 de l'ANC du 5 décembre 2018 et de ses règlements modificatifs ultérieurs lorsqu'applicable à l'entité, relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif et abrogeant le règlement n°1999-01 du 16 février 1999 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations.
- Du règlement ANC 2022-06 du 4 novembre 2022.

CHANGEMENTS DE METHODES COMPTABLES

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

La première application du règlement ANC N°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers constitue un changement de réglementation comptable au sens de l'article 122-1 du PCG.

Les modalités de mise en œuvre incluant les modalités particulières de première application, figurent à l'article 27 du règlement. En particulier, les dispositions du règlement ANC N°2022-06 s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

Ce changement de méthode n'a pas eu d'impact sur les comptes de l'exercice 2025.

Les principales méthodes utilisées sont décrites ci-après.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition qui correspond au prix d'achat et aux frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, en fonction de leur durée de vie prévue.

Agencements et aménagements divers : entre 5 et 8 ans

Matériels et outillages industriels : entre 5 et 8 ans

Mobilier et matériel de bureau : entre 3 et 8 ans

Matériel de transport : entre 3 et 5 ans

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

Les titres de participation ainsi que les autres titres immobilisés ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, hors frais d'acquisition.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition.

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances sont dépréciées par voie de provision afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

PROVISIONS REGLEMENTEES

Les provisions réglementées figurant au bilan représentent la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant les modalités énoncés ci-avant.

La contrepartie des provisions réglementées est comptabilisée en charges exceptionnelles, au poste "Dotations aux provisions réglementées - Amortissements dérogatoires".

DONS PERCUS

Les dons perçus non affectables à une manifestation sont comptabilisés en fonds propres (apport sans droit de reprise), conformément aux prescriptions légales et réglementaires applicables.

Le montant des dons comptabilisés en apport sans droit de reprise s'élève à 106 505 € en 2025, dont 96 905 € ont été affectés au remboursement de l'emprunt et 9 600 € à l'achat d'œuvres d'art.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Le fonds de dotation a décidé de ne pas valoriser les contributions volontaires en nature, le bénévolat correspondant exclusivement au temps des membres du conseil d'administration bénévoles.

FONDS GLENAT POUR LE PATRIMOINE ET

2025

ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES

ETAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an	N-1
Actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1) (2)				
Autres immobilisations financières				
<i>Total actif immobilisé</i>				
Actif circulant				
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients	11 681	11 681		6 293
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés				80
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et versements assimilés				
Divers				
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers	5 000	5 000		10 000
<i>Total actif circulant</i>	<i>16 681</i>	<i>16 681</i>		<i>16 373</i>
Charges constatées d'avance	3 055	3 055		3 464
TOTAL DES CRÉANCES	19 737	19 737		19 837
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés				

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans	N-1
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit					
- à un an maximum					170 892
- à + de un an	73 696	73 696			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs et comptes rattachés	98 236	98 236			73 884
Personnel et comptes rattachés	9 154	9 154			5 364
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 808	6 808			3 033
Impôts sur les bénéfices					
Taxe sur la valeur ajoutée					
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et assimilés	6 204	6 204			3 973
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupe et associés (2)					
Autres dettes	30	30			53
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES	194 129	194 129			257 199
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		97 415			
(2) Montant des emprunts et dettes dus aux associés					

FONDS GLENAT POUR LE PATRIMOINE ET

2025

PRODUITS À RECEVOIR

Produits à recevoir	2025	2024
Immobilisations financières		
Créances rattachées à des participations		
Autres Immobilisations financières		
<i>Total immobilisations financières</i>		
Créances		
Créances clients et comptes rattachés	6 901	4 449
Autres créances	5 000	10 000
<i>Total créances</i>	<i>11 901</i>	<i>14 449</i>
Disponibilités et divers		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
<i>Total disponibilités et divers</i>		
Autres		
<i>Total autres</i>		
TOTAL	11 901	14 449

FONDS GLENAT POUR LE PATRIMOINE ET

2025

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Nature des charges	2025	2024
Charges d'exploitation :		
Charges diverses	2 503	2 834
Adhésions et abonnements	460	465
Chèques déjeuner		120
Téléphone	92	45
<i>Total charges d'exploitation</i>	3 055	3 464
Charges financières :		
<i>Total charges financières</i>		
Charges exceptionnelles :		
<i>Total charges exceptionnelles</i>		
TOTAL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	3 055	3 464
Comparatif BILAN (Bilan Actif : 2050 rubrique CH)	3 055	3 464

Nature des produits	2025	2024
Produits d'exploitation :		
<i>Total produits d'exploitation</i>		
Produits financiers :		
<i>Total produits financiers</i>		
Produits exceptionnels :		
<i>Total produits exceptionnels</i>		
TOTAL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		
Comparatif BILAN (Bilan Passif : 2051 rubrique EB)		
TOTAL DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	3 055	3 464

FONDS GLENAT POUR LE PATRIMOINE ET

2025

CHARGES A PAYER

Nature des charges	2025	2024
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	220	509
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
<i>Total dettes financières</i>	<i>220</i>	<i>509</i>
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 850	14 674
Dettes fiscales et sociales	17 507	10 410
<i>Total dettes d'exploitation</i>	<i>38 357</i>	<i>25 084</i>
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		28
<i>Total dettes diverses</i>		<i>28</i>
Autres		
<i>Total autres dettes</i>		
TOTAL	38 577	25 622

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Catégorie d'activités	2025	2024	Variation (%)
Ventes de livres			
Ventes diverses		99	-100,00%
Autres (expositions; ateliers, locations)	67 391	42 953	56,89%
Commissions	3 735	2 433	53,51%
TOTAL	71 126	45 485	56,37%
Cette information est-elle complète ?			

Marché géographique	2025	2024	Variation (%)
France	71 126	45 485	56,37%
TOTAL	71 126	45 485	56,37%

Cette information est-elle complète ?

FONDS GLENAT POUR LE PATRIMOINE ET

2025

IMMOBILISATIONS

	Valeur brute début 2025	Augmentations	
		Reévaluations courant 2025	Acquisitions courant 2025
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	720		29 210
Total immobilisations incorporelles	720		29 210
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions :			
- Constructions sur sol propre			
- Constructions sur sol d'autrui			
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres immobilisations corporelles :			
- Installations générales, agencements, aménagements divers			
- Matériel de transport			
- Matériel de bureau et mobilier informatique	8 045		2 081
- Emballages récupérables et divers	1 678 413		9 600
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes			
Total immobilisations corporelles	1 686 458		11 681
Immobilisations financières			
Participations			
Autres titres immobilisés			
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille			
Prêts et autres immobilisations financières			
Total immobilisations financières			
TOTAL GENERAL	1 687 178		40 891

	Diminutions		Valeur brute fin 2025	Valeur d'origine
	Virements courant 2025	Cessions courant 2025		
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			29 930	
Total immobilisations incorporelles			29 930	
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et amgt des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage Industriels				
Autres immobilisations corporelles :				
- Installations générales, agencements et amgt divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		3 162	6 964	
- Emballages récupérables et divers			1 688 013	
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Total immobilisations corporelles		3 162	1 694 977	
Immobilisations financières				
Participations				
Autres titres immobilisés				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Prêts et autres immobilisations financières				
Total immobilisations financières				
TOTAL GENERAL		3 162	1 724 907	

© Regology - Tableau annexé

FONDS GLENAT POUR LE PATRIMOINE ET

2025

AMORTISSEMENTS

Immobilisations amortissables	Montant début 2025	Augmentations	Diminutions	Montant fin 2025
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, de recherche et de dév.				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	720	5 222		5 942
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	720	5 222		5 942
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions :				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Inst générales, agcemnts et améngmt des const.				
Installations techniques, matériel et outillage indust.				
Autres immobilisations corporelles :				
- Installations générales, agencements, amén. divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 184	887	3 162	3 909
- Emballages récupérables et divers				
<i>Total immobilisations corporelles</i>	6 184	887	3 162	3 909
TOTAL GENERAL	6 904	6 109	3 162	9 851

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mvt net des amortisse- ments à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissements							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
<i>Total immobilisations incorporelles</i>							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions :							
- Constructions sur sol propre							
- Constructions sur sol d'autrui							
- Inst gén., agcemnts et améngmt des const.							
Inst techniques, matériels et outillages							
Autres immobilisations corporelles							
- Inst gén., agcemnt et améngmt divers							
- Matériel de transport							
- Matériel de bureau et informatique mobilier							
- Emballages récupérables et divers							
<i>Total immobilisations corporelles</i>							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GENERAL							
TOTAL GENERAL non ventilé							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Montant début 2025	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant fin 2025
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

FONDS GLENAT POUR LE PATRIMOINE ET

2025

PROVISIONS

Nature des provisions	Montant au début 2025	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions :			Montant à la fin 2025
			Utilisées au cours de l'ex	Non Utilisées au cours de l'ex	Reprises de l'exercice	
Provisions réglementées						
Provisions pour reconstitution des gisements						
Provisions pour investissement						
Provisions pour hausse des prix						
Amortissements dérogatoires						
<i>Dont majorations exceptionnelles de 30%</i>						
Provisions pour prêts d'installation						
Autres provisions réglementées						
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES						
Provisions pour risques et charges						
Provisions pour litiges						
Provisions pour garanties données aux clients						
Provisions pour pertes sur marchés à terme						
Provisions pour amendes et pénalités						
Provisions pour pertes de change						
<i>Sous total provisions pour risques</i>						
Provisions pour pensions et obligations similaires						
Provisions pour impôts						
Provisions pour renouvellement des immobilisations						
Provisions pour gros entretien et grandes révisions						
Prov. pour charges soc. et fisc. sur congés à payer						
<i>Sous total provisions pour charges</i>						
Autres provisions pour risques et charges						
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES						
Provisions pour dépréciation						
Sur immobilisations incorporelles						
Sur immobilisations corporelles						
Sur immobilisations de titres mis en équivalence						
Sur immobilisations de titres de participation						
Sur autres immobilisations financières						
<i>Sous total sur immobilisations</i>						
Sur stocks et en-cours		569				569
Sur comptes clients						
Autres provisions dépréciations						
TOTAL PROVISIONS POUR DEPRECIATION		569				569
TOTAL GENERAL		569				569
Dont dotations et reprises d'exploitation		569				
Dont dotations et reprises financières						
Dont dotations et reprises exceptionnelles						
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice						

© Regnology - Tableau annexé

VARIATION DES FONDS PROPRES

	A L'OUVERTURE	AFFECTATION DU RESULTAT	AUGMENTATION	DIMINUTION OU CONSOMMATION	A LA CLOTURE
Fonds propres sans droit de reprise	1 176 877		106 506		1 283 383
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice					
Situation nette	1 176 877		106 506		1 283 383
Fonds propres consommables	288 752		201 495	191 467	298 779
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	1 465 629		308 001	191 467	1 582 162

Engagements donnés	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Entreprises liées	Autres
TOTAL						
TOTAL GENERAL						

Engagements reçus	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Entreprises liées	Autres
Cautions solidaires	73 000					73 000
TOTAL	73 000					73 000
TOTAL GENERAL	73 000					73 000

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Catégories	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Honoraires dans le cadre de la certification des comptes annuels	1 450	
Autres honoraires		
TOTAL	1 450	